

La transmission de l'alerte permet la mise en oeuvre de la chaîne de secours.
 La chaîne de secours ne peut fonctionner sans son premier maillon ;
 le témoin qui protège et qui donne l'alerte.

ALERER LES SECOURS : UN GESTE CITOYEN

SCHÉMA DE LA CHAÎNE DE SECOURS

PROTÉGER > ALERER > SECOURIR > INTERVENTION DES SECOURS, HOSPITALISATION



(baliser / écarter ou supprimer le danger)

L'ALERTE,

transmise au service d'urgence par les moyens les plus appropriés disponibles,

DOIT ÊTRE RAPIDE ET PRÉCISE

POURQUOI ?

Pour diminuer les délais de mise en oeuvre de la chaîne de secours et de soins.
 Parce que tout retard et toute imprécision peuvent concourir à l'aggravation de l'état de la victime.
 Chaque citoyen peut être le premier maillon de la chaîne des secours.

ALERTE PRÉCOCE = PRISE EN CHARGE MÉDICALE RAPIDE

QUAND ?

Lorsque l'on est en présence d'une personne victime d'un accident de la route, du travail ou de la vie courante.



QUELS MOYENS



Une borne d'appel.



Une cabine téléphonique.



Un téléphone fixe ou portable.

Ou par « l'ECALL » : système embarqué dans les véhicules pour appeler les secours automatiquement en cas d'accident. C'est un projet européen.

Un témoin : En présence d'un témoin, s'assurer qu'il a bien compris toutes les informations à transmettre aux services des secours. Faire le point de la situation à son retour.

QUEL SERVICE DE SECOURS DOIT-ON APPELER ?



C'est le SAMU, pour tout problème urgent de santé.



Ce sont les pompiers pour tout problème de secours, accident, incendie...



C'est le numéro d'urgence sur tout le territoire européen.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS À TRANSMETTRE ?

- 1) Se présenter et donner son numéro de téléphone.
- 2) Préciser la nature du problème, les risques, le nombre de personnes concernées, la présence d'enfants, leur état de santé, les premiers gestes de secours éventuellement effectués.
- 3) Donner la localisation la plus précise possible de l'évènement.
- 4) Répondre aux questions, attendre l'autorisation de raccrocher et suivre les conseils.